## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 12 septembre 2018

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Commune accorde une aide pour l'achat d'un deux-roues à assistance électrique (vélo ou scooter électrique), dans les limites du budget disponible. Cette subvention s'inscrit dans une volonté de promouvoir une mobilité douce et moderne.

Dans le cadre de Saint-Germain Centre, pour n'avoir qu'un seul propriétaire pour le parking, le Conseil communal a décidé que sa construction soit entièrement financée par la Commune. Le coût pour ce parking est estimé à CHF 9'805'000.—HT, soit une augmentation à charge de la Commune d'environ CHF 3 mios. Cette charge supplémentaire à fera l'objet d'un crédit d'engagement complémentaire à soumettre à l'approbation de l'assemblée primaire.

Profitant que les échafaudages soient montés pour le ravalement de toutes les façades de la Maison de Commune, le Conseil communal a décidé de rénover également l'entier de la toiture en adjugeant les mandats suivants :

- peinture extérieure : à l'entreprise Dubuis Gabriel et Paul.
- échafaudages : à l'entreprise Cap3D SA.
- ferblanterie : à l'entreprise Dubuis Fils SA.
- couverture : au consortium Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA et Léger R. et André J. SA.

Ces travaux débuteront au printemps 2019.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Terrettaz SA les travaux de réaménagement de l'aire de stationnement au Nord de la rue du Stade, faisant partie intégrante de la future zone de détente et de sports de Oure.

Le Conseil communal a renouvelé le mandat accordé au bureau Géomètres Centre SA pour les travaux de conservation de la mensuration officielle (MO).

Le Conseil communal a autorisé l'EM de conduite communal, pour son local situé dans les abris PCi de Moréchon, à mettre en place une extension télématique.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Kyburz Bettwarenfabrik AG la fourniture de matériel de couchage pour le cantonnement STPA et les abris PCi.

Le Conseil communal a adjugé au bureau AlpGéo des études de multi-traçage du système hydrogéologique « Gouille Est /- région de Visse et Dilogne ».

Le Conseil a adjugé à l'entreprise CD Constructions divers travaux de sécurisation de regards dans le secteur de Visse/Dilogne.

Le Conseil communal a approuvé les cartes des zones de danger géologique.

Le Conseil communal a décidé l'achat d'un véhicule Mercedes Sprinter pour le service des travaux publics, en remplacement d'un véhicule usagé.

Le Conseil bourgeoisial a donné son accord pour présenter la demande de Mme Rosita Morelato pour réintégrer la bourgeoisie de Savièse à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale du 10 décembre prochain.